

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

JOURNAL  
D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.  
DR NORBERT FAFARD.  
A. HAMON, (Paris).  
DR H. E. DESROSIERS.  
DR A. LAMARCHE.  
H. R. GRAY.  
DR A. G. A. RICARD.  
DR J. E. BERTHELOT.  
DR, S. LACHAPELLE.

DR J. A. LARAMÉE.  
DR E. P. LACHAPELLE.  
DR A. B. LAROCQUE.  
DR A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
DR A. LAPORTE.  
L. DAGRON RICHER.  
DR G. ARCHAMBAULT.  
DR. A, T. BRISSON.

DR W. H. HINGSTON.  
DR W. MOUNT.  
DR L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER.  
L. H. ARCHAMEAULT.  
EMILE VANIER.  
DR LS. LABERGE.  
DR S. DUVAL.  
Dr. A. PICHÉ.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit  
être adressé au*

**Dr. J. I. DESROCHES, Redacteur Principal et Gerant, No. 189, rue Amherst,  
ou Boite 2027 P.O., Montreal.**

**Le Journal paraît du 10 au 15 de chaque mois.**

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

MAISON FONDÉE EN 1851.

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,

MONTREAL.

---

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges Universités  
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

---

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

---

C. A. PFISTER  
PROFESSEUR DE  
PHYSIQUE et de CHIMIE  
— A —  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
No. 162 Rue Mignonne.  
Coin St-Denis.  
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.  
PROFESSEUR DE  
CHIMIE  
— A —  
L'UNIVERSITÉ LAVAL  
344 Rue Amherst 344  
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—o-  
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-  
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-  
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTREAL, JANVIER, 1887

N<sup>O</sup>. 15.

## SOMMAIRE.

*Bulletin* : — Notre Journal ; — L'Hygiène au Canada ; — Chronique de l'Hygiène en Europe : Le sixième congrès international pharmaceutique ; — Bulletin Sanitaire de Montréal. — *Revue des Journaux* : — L'Hygiène des Enfants pendant l'hiver ; — *Reproduction* : — La propreté de l'individu et de la maison.

## NOTRE JOURNAL.

Comme vous le voyez, lecteurs, notre journal a subi des améliorations assez importantes : toilette nouvelle, matières à lire considérablement augmentées. Aussi avec ce numéro, notre journal devient mensuel. Ce dernier changement est fait dans un but scientifique, car nous comptons rendre notre publication encore plus intéressante que par le passé.

## UN DERNIER AVIS.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un grand nombre de nos abonnés ont répondu à notre appel en nous payant leur compte d'abonnement. Cependant il y a encore des retardataires. Nous les prions de bien vouloir s'exécuter au plus tôt. Adressez tout envoi d'argent par lettre enregistrée ou mandat-poste au Dr. J. I. DESROCHES, Gérant, boîte 2027 Bureau de poste ou No. 189 rue Amherst. Montréal.

## BULLETIN.

### L'HYGIENE AU CANADA.

“ Pour t'offrir, cher lecteur, nos vœux et nos [hommages], ”  
“ La Rédaction me convie ”  
“ A te souhaiter, ici, suivant l'antique usage, ”  
“ Bonne santé et longue vie. ”

En saluant la nouvelle venue parmi nous, l'année 1887, nous croyons bon de retracer à grands traits la marche de l'hygiène au Canada. La question de l'hygiène touche de si près au bonheur de la personne et de la famille, au bien-être de la société et du peuple, qu'elle acquiert de ce fait une importance sociologique. Entrons donc dans le sujet qui comporte deux parties principales : la Société d'Hygiène de la Province de Québec et ce journal.

C'est en 1883, que se fonda notre Société d'Hygiène de la province de Québec. Ses fondateurs furent M. M. les Docteurs Norbert Fafard, A. B. LaRocque, J. I. Desroches, L. Laberge, H. E. Desrosiers, J. I. V. Cléroux, S. Lachapelle, G. O. Beaudry, A. A. Foucher, A. Trudel, F. X. Trudel, I. Cormier, I. Royal, F. C. Lamoureux, MM. J. L. Archambault, J. H. Archambault, avocats, C. A. Pfister chimiste, S. Lachance, L. H. Baridon Pharmaciens, J. E. Vanier, ing. civ. A. Lévêque J. Z. Resther architectes, et bien d'autres.

Faire dans notre pays ce qui avait déjà été accompli en France, en Angleterre,

en Allemagne, aux États-Unis parmi nos compatriotes Anglais d'Ontario et ailleurs, c'est-à-dire populariser l'hygiène en publiant un journal d'une valeur scientifique réelle et incontestable, tel a été le but que la Société d'Hygiène de la province de Québec s'était proposé.

Dès la première année le Journal d'Hygiène Populaire se mit de suite à la hauteur de sa mission patriotique. Aussi la position exceptionnelle que notre journal a acquis à l'étranger le démontre amplement.

En nous constituant les pionniers de cette œuvre commune à tous les peuples, nous avons la conviction que nos compatriotes canadiens français comprendraient la salutaire influence, au triple rapport physique, intellectuel et moral, de cette science qui est tout-à-fait humanitaire, puisque la vie de l'homme est soumise à ses lois.

Nous comprenions alors toute l'étendue de notre tâche, puisque nous avions à vulgariser une science dont le nom même était ignoré à peu près de tous. A peine trouvait-elle grâce dans nos facultés de médecine.

Nous n'avons rien négligé pour assurer le succès.

Dès la première année nous avons eu la bonne fortune d'avoir une savante collaboration de Paris qui continue à nous faire connaître la marche progressive de l'hygiène en Europe. Cet homme, ce savant que vous devinez tous, lecteurs, nous est cher et tout d'abord parce qu'il est français de la France, notre ancienne mère patrie. Puis, nous avons eu l'honneur de voir un certain nombre de nos articles reproduits dans plusieurs journaux scientifiques de Paris.

Nos efforts ont été couronnés de succès. Nous avons passablement réussi à

briser l'apathie qui planait sur notre province. Nos journaux politiques ont aussi mérité de notre peuple pour l'attention toute particulière qu'ils ont accordée à cette science. On a compris qu'il ne fallait pas attendre d'être décimé par une épidémie pour apprendre à connaître l'hygiène qui nous enseigne les moyens de nous en protéger. Tout le monde a encore présent à l'esprit l'épidémie de variole qui s'est lourdement appesantie, en 1885, sur notre province. Tout le temps du fléau et pour arracher la population à ses terribles étreintes on a fait peser sur le peuple une loi tyrannique. Nous disons tyrannique parce qu'il n'en comprenait pas la valeur. Si, avant l'éclosion de la variole, on eut fait pénétrer la connaissance de l'hygiène pratique au sein de nos maisons d'éducation, au sein des familles, la vaccination aurait été acceptée partout avec empressement et nous aurions évité ce fléau.

L'épidémie de variole est passée, laissant après elle de bien cuisantes douleurs, et qu'elle nous sert de leçon. N'oublions pas une population courroucée et dont la juste indignation se trouve dans la coupable négligence de faire son éducation sanitaire. Qu'on comprenne que la science sanitaire est une question d'une véritable importance sociale. Qu'on se pénètre bien de cette grande vérité : l'hygiène de la personne, l'hygiène de la maison sont les indispensables facteurs de l'hygiène des villes.

Faisons l'éducation sanitaire du peuple et nous verrons disparaître tous ces préjugés populaires que nous connaissons et que nous voyons trop souvent encore servir comme moyens d'élection. Dire que des hommes instruits manquent d'intelligence à ce point !

Nous répétons, l'hygiène s'impose dans

nos maisons d'éducation dans l'intérêt de cette jeunesse, l'avenir du pays. Mais nous regrettons de voir aujourd'hui l'hygiène, ce paratonnerre de la santé, l'hygiène sœur de la morale, encore consigner à la porte des programmes d'enseignement comme le lépreux de la cité d'Aoste. Pourtant cette science s'impose comme réforme d'urgence dans nos Collèges et couvents, etc.,. Réfléchissons et voyons le mal qui décime tant d'intelligences d'élite: débilité physique, débilité morale. Nous comprendrons alors l'intervention salutaire de l'hygiène, les sérieuses garanties qu'elle présente à l'élite de la jeunesse du pays dans son enseignement concernant le régime physique, intellectuel et moral.

Plus tard quand cette jeunesse studieuse aura pris place dans la société, son opinion en matière sanitaire serait d'une grande valeur dans les municipalités du pays.

" Ce sera, dit M. le Dr, E. Monin, l'un des mérites du XIXe siècle, d'avoir su dépister les troubles morbides qu'engendre l'activité professionnelle, et prêché l'assainissement et l'hygiène dans l'industrie. Améliorer la situation sanitaire du travailleur industriel est un devoir de tout temps reconnu par tous les hommes de cœur; c'est mieux qu'un devoir aujourd'hui, c'est la question économique et sociale la plus importante; et l'utilité, à défaut de sentiment, y joue le principal rôle. N'est-ce pas toujours en effet à la misère physiologique et à la misère sociale que sont dues les aspirations actuelles de l'ouvrier? C'est donc faire œuvre de prophylaxie politique que de vulgariser les données relatives à l'hygiène industrielle." Au Canada tout est encore à faire sur cette question comme sur toutes les questions sanitaires. L'ouvrier,

dans nos centres populeux, traîne une bien triste existence qui réclame la pitié de nos législateurs.

Voilà encore un cri poussé par l'hygiène sociale, puisse-t-il trouver des échos qui lui répondent.

En un mot, ce que nos aînés dans la science ont fait en France et ailleurs pour le développement et la vulgarisation de l'hygiène, nous sommes en mesure de l'effectuer ici au Canada. Notre début a été couronné de succès et notre passé doit être le gage d'un avenir prospère. Nous ne sommes pas moins intelligents que nos frères de l'autre côté de l'Atlantique et quand nous avons une voie toute grande ouverte, pourquoi refuserions-nous à nous y aventurer davantage? Les traces qu'ils y ont laissées sont encore toutes fraîches et nous persisterions à ne pas marcher sur leurs brisées. Allons donc! nous connaissons trop bien l'intelligence de notre peuple, la soif qu'il a de s'instruire et l'ardeur qui le dévore de s'élever de plus en plus dans les degrés de l'échelle des connaissances hygiéniques pour ne pas voir se réaliser nos légitimes espérances.

Nous venons de jeter un regard rapide sur ce que nous avons fait et nous avons considéré un instant le chemin parcouru depuis notre naissance en hygiène. Ce n'est pas tout; il nous faut maintenant envisager une nouvelle année. Sera-t-elle sœur de celles qui l'ont précédée? Aurons-nous des obstacles à vaincre, des difficultés à surmonter, des barrières difficiles à franchir, de nouveaux écueils à éviter? Probablement. C'est là non pas le secret de la vie, mais la vie elle-même de toute entreprise qui naît, grandit et se développe. Cependant, "labor improbus omnia vincit, a dit Virgile; de ce côté, lecteurs, ne craignez rien. Vous avez notre enga-

gement, nos promesses et notre passé. Donnez-nous votre concours toujours et nous vous assurons que le " Journal d'Hygiène Populaire " verra se terminer avec succès la nouvelle année qui se présente sous d'aussi bons auspices et que les annales de l'hygiène canadienne verront s'ajouter une belle page de plus à celles du passé. Encore une fois, mille bons souhaits à tous, et faisons des vœux pour le triomphe de l'œuvre commune : la Science Hygiénique.

Dr. J. I. DESROCHES

### CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE EN EUROPE.

#### LE SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE.

Nous venons de recevoir le volume renfermant le compte rendu de ce Congrès, qui s'est tenu à Bruxelles, le 31 août au 6 septembre 1885. C'est un fort volume exécuté par le soin du savant Secrétaire général M. Van de Vyvère. Nous lui adressons ici tous nos compliments pour la façon dont il a publié ce compte rendu.

Le congrès a réuni 728 adhérents, étrangers, et 497 belges. Dix gouvernements s'y sont faits représenter officiellement par des délégués ; 79 académies, Universités, Sociétés de chimie, pharmacie et d'hygiène ont envoyé des délégués ; 27 sociétés empêchées ont adressé leur adhésion morale.

Le Congrès s'est occupé de questions pharmaceutiques et de questions d'hygiène ; nous ne nous occuperons que de celles-ci.

La première question qui fut examinée était celle relative à l'Entente internationale contre la falsification des denrées

alimentaires et des boissons. Une commission, nommée par le Comité organisateur du Congrès, et composée de M M. C. Van de Velde, F. Van Pelt et Ch. Belval avait préparé un rapport (\*) dont l'auteur est ce dernier savant.

Ce rapport fut discuté longuement par M M, Bergé, Bastelaer, Belval, Cannizzaro, Comar, Carle, Champigny, Capgrand-Mothes, Dittrich, Depaire, Genevoix, Girard, Huguet, Petit, Van de Vyvère, Zanni. A la suite de cette discussion, le Congrès émit les vœux suivants :

" 1o. La législation relative à la falsification des denrées alimentaires et des boissons, ainsi que sa sanction pénale et la mise en pratique de la loi feront l'objet d'une entente internationale.

" 2o. La falsification sera législativement définie dans les termes fixés par accord international ;

" 3o. A. Dans chaque pays la législation précisera d'une manière nette, formelle et inéluctable, les circonstances dans lesquelles on commet, sous quelque dénomination ou quelque forme que ce soit, la tromperie sur la nature et la qualité des denrées alimentaires et des boissons ;

" B. Cette législation donnera aux autorités administratives et sanitaires, les pouvoirs et les moyens d'action nécessaires pour rechercher et constater les falsifications ;

" C. Elle armera le pouvoir judiciaire d'une sanction pénale suffisante pour que la repression soit efficace ;

" 4o. A. Des instructions seront données dans chaque pays, par les soins de l'autorité sanitaire, pour préciser la composition moyenne des denrées alimentaires et pour indiquer les méthodes d'in-

(\*) Voir page 27 du tome III.

vestigations qui paraissent les meilleures ;

“ B. Ces instructions serviront de base pour l'élaboration, à la suite d'un entente entre les autorités sanitaires des différents pays ou de leurs délégués, d'un CODEX uniforme fixant les mêmes données pour les mêmes substances d'un intérêt international. Ce codex pourra être révisé chaque année ;

“ 5o. Il sera établi, dans chaque pays, un service d'inspection pour la surveillance du commerce, des denrées alimentaires et des boissons ;

“ 6o. Pour faciliter la découverte des fraudes, il est désirable que les échantillons remis par le public, soient examinés gratuitement lorsque le déposant fera connaître son nom et celui du vendeur ;

“ 7o. Les administrations sanitaires centrales des différents pays se tiendront mutuellement et régulièrement informées des constatations opérées par les services nationaux d'inspection et d'analyse. Elles procéderont, afin d'en assurer, le cas échéant, la repression, à la vérification des fraudes de l'espèce qui leur seraient signalées comme s'effectuant sur leurs territoires.

La seconde question qui fut discutée est celle fort importante des eaux alimentaires. Deux rapports avaient été présentés sur ce sujet, l'un par MM. Blaset Van Melckebeke (\*) Les conclusions de ces rapports différaient quelque peu ; elles ont été discutées par M M. Bergé, Blas, Bratinos, Bosquet, Cannizzaro, Carles Delhaie, Depaire, Dragendarff, Girard Duquesne, Hugué, Loret, Méhu, Petit, Scholpp, Schmitt, Van Bastelaer, Van Hamel Roos, Van DE Vyvère. Zune.

Les conclusions suivantes furent adoptées ;

L'examen bactérioscopique de même

que l'examen microscopique peuvent fournir des indications précieuses lors de l'analyse des eaux, mais l'analyse chimique doit continuer à servir de base aux recherches des conditions sanitaires de l'eau alimentaire.

Celle-ci, pour être potable, doit satisfaire aux conditions suivantes :

“ 10. Elle doit être limpide, transparente, incolore, sans odeur, exempte de matières en suspension ;

“ 2o. Elle doit être fraîche, d'une saveur agréable, sa température ne doit pas varier sensiblement et ne pas dépasser 10o centigrades ;

“ 3o. Elle doit être aérée et tenir en solution une certaine quantité d'acide carbonique. L'air, qu'elle renferme doit contenir en solution une certaine quantité d'acide carbonique. L'air qu'elle renferme doit contenir plus d'oxygène que l'air ambiant ;

“ 4o. La quantité de matières organiques, déterminée par le procédé Kubel-Tiemann, ne doit pas dépasser 20 milligrammes par litre et évaluée en acide oxalique, elle ne doit pas être azotée ;

“ 5o. La matière organique azotée, brulée par une solution alcaline de permanganate de potassium ne doit pas fournir plus d'un dixième de milligramme d'azote albuminoïde par litre ;

“ 6o. Elle ne doit pas contenir plus de cinq dixièmes de milligramme par litre ;

“ 7o Un litre d'eau ne doit pas contenir plus de 5 décigrammes de sels minéraux, 60 milligrammes d'anhydride sulfurique, 10 milligrammes de chlore, 2 milligrammes d'anhydride azotique, ½ milligramme d'anhydride phosphorique, 200 milligrammes d'oxides alcalins terreux, 30 milligrammes de silice, 3 milligrammes de fer ;

(\*) — Voir page 12 du tome III.

“ 80. L'eau potable ne doit renfermer ni hydrogène sulfuré, ni nitrites, ni hydrogène carboné, ni sulfures, ni sels métalliques précipitables par l'acide sulfhydrique ou le sulfhydrate ammoniac, à l'exception de traces de fer, d'aluminium ou de manganèse ;

“ 90. Elle ne peut acquérir une odeur désagréable, après avoir été conservée dans un vase fermé ou couvert ;

“ 100. Elle ne peut renfermer ni microzoaires, ni microphytes tels que saprophytes, leptotrix, leptomites hyphéotrix et autres algues blanches, de nombreux infusoires et bactéries et particulièrement aucune substance en voie de décomposition ;

“ 110. L'addition de sucre blanc ne doit pas y développer des fungus ;

“ 120. cultivée avec de la gélatine, elle ne doit pas donner productions à d'innombrables bactéries, liquéfiant la gélatine en moins de 8 jours.

Le congrès a en outre décidé qu'il avait lieu d'exprimer le vœu de voir tous les gouvernements procéder à une enquête semblable à celle qui a été faite en Amérique, aux États-Unis, au sujet de la composition des eaux alimentaires dans toutes les parties de leur pays respectifs.”

Les vœux que nous venons de transcrire ont été émis en séances générales du congrès ; mais il en est d'autres émis en sections, et qu'ont été ratifiés par le congrès.

La troisième section s'occupait d'hygiène. La première question soumise à cette section était relative “ au danger que présente l'emploi des tuyaux en plomb comme conduites d'eau potable”. Soulevée par M. A Hamon, elle fut discutée M. M. Cannizaro, Colignon, Cresmer Belval, E. Gill, Girard, Mosca, Schaeffele. A la suite de cette discussion fut émis le vœu

suivant ; “ L'usage des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires, doit être condamné dans les localités où l'analyse et les expériences directes auront démontré l'attaque du métal par ces eaux.”

Dans cette même section à la suite d'une discussion de M. M. Belval, Bateau, Berguier, Gannizzaro, Collignon, Crismer, Carles, Frey, Girard, Lamoureux, Martin, Mehu, Maignen, Mosca, Schaeffèle, Sentin, Van Hamel Roos, Van de Vyvère, Wanters, il fut adopté les conclusions suivantes.

“ 10. Il y a lieu d'interdire la vente des poteries à enduits plombifères, solubles dans les substances alimentaires ;

“ 20. Il y a lieu de mettre le public en garde contre l'emploi pour le lavage des bouteilles, de la grenaille de plomb, qui peut être avantageusement remplacée par des grenats ou d'autres substances inoffensives.

“ 30. Dans l'état actuel de la question il n'y a pas lieu de lever la prohibition de l'emploi des sels de cuivre pour le reverdissage des denrées alimentaires.

“ 40. Doit être interdit l'emploi des substances toxiques à la confection ou à la coloration des objets usuels, tels que tissus, teintures, fleurs artificielles, jouets d'enfants, pains à cacheter, etc, etc.

“ 50. L'étain qui doit être en contact avec des substances alimentaires doit être pur.

“ 60. Il est désirable, au point de vue de l'hygiène, que le plâtrage des vins soit supprimé ;

“ 70. Tolérance du plâtrage des vins doit être temporaire, et limitée à deux grammes de sulfate de potassium par litre.

“ 80. Le plâtrage dans ce cas ne peut être opéré qu'avec du plâtre pur.

90. Il serait désirable qu'une revue internationale soit fondée traitant de toutes les matières dont le congrès s'est occupé. La commission exécutive permanente du congrès est chargée de son exécution.

Le congrès a aussi entendu des communications de M. Maignen sur le filtrage des eaux, de M. Van de Vyvère sur la falsification de la chicorée, de M. Nihoul sur la falsification du beurre, de M. Girard sur l'étude biologique des eaux, la numération des Microbes.

Dans l'annexe du compte rendu nous avons lu avec plaisir un aperçu d'un travail sur les eaux potables et alimentaires par Gio Battista Ronconi de Padoue (Résumé et traduction de J. Rousseau) un mémoire de M. Verstraeten sur la qualité des eaux belges, un travail de M. Zanni sur les mesures à prendre internationalement contre la falsification des denrées alimentaires.

Par le rapide aperçu qui précède nos lecteurs auront vu l'importance de ce congrès. Nous approuvons entièrement ces vœux ; il n'y a plus qu'à les faire exécuter par les gouvernements ; cela est moins facile, mais avec le temps on finira par y parvenir.

Puisque nous parlons de Congrès, disons que le congrès international d'hygiène se tiendra à Vienne en 1887. Si nous avions un conseil à donner à la société d'hygiène de la Province de Québec, à la Municipalité de Montréal, et au Bureau de santé de cette ville nous leur dirions : adhérez au congrès d'hygiène et envoyez à l'époque où il se tiendra un délégué. Ses sujets qu'on y traitera et qu'on y résoudra en valent la peine."

A. HAMON.

## BULLETIN SANITAIRE DE MONTRÉAL.

Le Conseil d'hygiène municipale a résolu de fournir gratuitement à la profession médicale de Montréal de la lymphé vaccinale d'origine animale afin de favoriser le plus possible la vaccination au sein des familles. Cette décision du Conseil a une grande valeur dans l'hygiène publique de notre ville. En effet, n'ayant pas encore l'avantage d'avoir un institut vaccino-gène dans ou proximité de Montréal, il était difficile pour le médecin de se procurer du vaccin. On s'explique alors cette apathie chez les médecins pour vacciner. Puis, la vaccination en souffrait considérablement. Cette importante réforme marque un progrès de plus dans le département de la santé publique de notre ville.

\* \* \*

Environ huit cents familles de cette ville sont actuellement privées d'eau, faute de paiement de la taxe.

Messieurs les Ediles de Montréal, vous êtes d'une intelligence supérieure et cependant vous oubliez que l'eau est un élément indispensable à l'alimentation et à l'hygiène. Vous oubliez que la privation de l'eau est un supplice pour l'homme. Vous oubliez que l'eau entre dans toutes préparations culinaires. Vous oubliez que l'eau est indispensable à la propreté de la personne, de la maison. Vous oubliez ce grand principe de l'hygiène sociale : l'hygiène de la personne, l'hygiène de la maison constituent l'hygiène des villes. Vous oubliez que les honneurs et les privilèges que vous possédez, vous les partagez avec le riche, avec le pauvre qui vous les ont conférés. Ne tolérez donc pas plus longtemps dans la chartre de notre ville une loi aussi inique aussi barbare. Ne faites pas peser plus longtemps sur Montréal une telle monstru-

osité aux yeux des nations civilisées Aussi M. M. les échevins au nom de l'humanité, au nom de l'hygiène donner l'eau à la famille du *pauvre ouvrier*, qui *reclame la pitié du riche*.

\* \*

La proposition pour exempter de taxe sur les water-closets de toutes les maisons d'habitation dont le loyer est de \$150 ou au-dessous, a été adopté par le Conseil Municipal, à la séance du 23 décembre dernier. On connaît tout le bien que notre ville va retirer de cette réforme Sanitaire, qui est d'urgence pour tous les centres peuplés. Maintenant nous conseillons à notre Conseil d'Hygiène l'adoption d'un système de water-closets. Le système anglais est reconnu le meilleur par les hygiénistes français.

\* \*

M l'échevin Gray nous permettra de lui offrir nos plus sincères félicitations pour les efforts et la ténacité qu'il déploie à convaincre ses Collègues sur la nécessité qu'il y a de travailler pour l'assainissement et l'hygiène de Montréal. Depuis que M. Gray occupe la présidence de notre Conseil d'Hygiène Municipale, il a réussi à doter notre ville de plusieurs réformes sanitaires de la plus haute importance. Nous comptons encore sur l'énergie, l'influence et la compétence de M. Gray, pour le bon fonctionnement de ce département de l'administration municipale.

Dr. J. I. DESROCHES.

## L'HYGIÈNE DES ENFANTS

### PENDANT L'HIVER.

Aimez-vous l'hiver, mes chères lectrices ? Moi, je ne l'aime pas. J'ai horreur des nuages gris que charrie le vent dans un ciel bas. Je déteste le froid qui tend à l'excès toutes les fibres

nerveuses de notre être, et c'est tout au plus si la neige qui attache ses aiguilles immaculées au squelette de nos arbres me raccommode avec lui.

Et puis, l'hiver, c'est la saison où les enfants souffrent, où les enfants meurent ; c'est l'époque où l'inexpérience et l'ignorance des mères font sentir tristement leurs effets. Que de dangers vont entourer sa jeune et frêle existence ! Quelle réserve de force et de vigueur il va lui falloir pour résister à tous les ennemis qui conspirent contre lui ! Cette force et cette vigueur, l'éducation actuelle les donne-t-elle ? Hélas, non !

A ces petits il faudrait donner des muscles d'acier, et, à la place, on met des nerfs qui vibrent à la moindre impression comme les cordes d'une harpe. Il faudrait les munir d'une peau souple et élastique, qui se mit en harmonie avec le milieu atmosphérique, et on leur en crée une sans résistance, sensible à l'excès, qui ne réagit pas contre les influences extérieures. Il faudrait, devenus bambins, les rompre graduellement à la fatigue et aux exercices physiques, pour en faire plus tard des hommes utiles à leur pays, et on les élève si douillettement qu'ils sont incapables du moindre effort. C'est à se demander vraiment si ces petits êtres sont destinés à vivre en pleine air, dans une société de *dure géhenne*, comme disait déjà Montaigne au XVI<sup>e</sup> siècle, ou s'ils sont faits pour rester renfermés dans des boîtes bien capitonnées.

On recueille ce qu'on a semé. Et cependant, si on le voulait, il serait si facile de donner à ses enfants une âme saine dans un corps sain. Mais voilà, on ne veut pas, on ne sait ; et plutôt que de vouloir, plutôt que d'apprendre, on préfère écouter les inepties de gens sans expérience et sans instruction.

Au moins, vous autres, mes chères lectrices, ne soyez pas de ces mères

imprévoyantes qui, pour élever leurs enfants, se reposent sur le hasard des circonstances, et oscillent à tous les vents. comme des girouettes. Si vous voulez que la nature ne vous ménage pas de douloureuses surprises, aidez-vous un peu, sachez vous pénétrer de tous ces détails d'éducation qui varient avec le retour de chaque saison.

Les erreurs qu'on commet en matière de vêtements, on les commet ainsi tous les jours en matière de sortie. Ce ne serait pas quelques colonnes de journal, ce serait tout un volume qu'il me faudrait pour raconter toutes les bêtises qui se font à ce sujet. Je connais des parents qui gardent leur bébé à la maison tout l'hiver, s'il a la mauvaise inspiration de naître en cette saison.

J'en connais d'autres qui ne permettent la sortie que par des temps exceptionnellement, idéalement beaux, quand le soleil brille d'une lumineuse clarté dans un ciel sans nuages. J'en sais qui, dès que le soleil s'obscurcit, se hâtent de faire rentrer leurs enfants. J'en rencontre tous les jours qui paraissent croire que le moindre filet d'air, la brise la plus inoffensive va entraîner la perte de ces petits. Ils vivent ainsi dans des trances et des inquiétudes perpétuelles, sans cesse regarde l'horizon comme sœur Anne, interrogeant le thermomètre pour voir s'il n'a pas baissé d'un degré, flairant dans l'atmosphère quelque vent suspect, préoccupés de la moindre goutte de pluie qui tombe.

Mon Dieu, qu'ils sont ridicules ces parents, et que leurs précautions sont bêtes, pardonnez-moi le mot, mes chères lectrices ! Ils tournent juste le dos à la vérité. Ils ne voient pas que ces petits êtres, du jour où il sont campés sur leurs pieds et où il peuvent courir, ont en eux un calorifère qui vaut mieux que tous les feux de bois du monde. Ils ne voient pas que du moment où ils

s'amuse, où leur sang circule, on peut les laisser sous le vent, sous la neige, sous la bise, sous la pluie, sans que mal se produise. Parlez-moi de ces braves petits hommes qui, après s'être tremoussés comme des diabolotins, par une journée glaciale d'hiver, rentrent chez eux les mains et les pieds chauds, et ne me parlez pas de ces petits grelotteux, affublés de cravates et de cache-nez, noyés dans leurs fourrures, si bien emmitouffés qu'ils n'ont même pas le droit de jouer, et qu'ils rentrent chez eux les pieds et les mains froids comme marbre.

Parlons maintenant un peu des fâcheuses conditions dans lesquelles on place les enfants pendant l'hiver, dans nos maisons. A voir nos logements, on croirait vraiment que nous vivons à quelques degrés du pôle Nord. Des bourrelets et des rideaux épais aux fenêtres, des tentures aux plis savants pour cacher les portes, des tapis moelleux sous les pieds, dans la cheminée non plus des feux de bois, de ces bons petits feux de bois qu'on entretenait et on tisonnait à son aise en devisant, mais des pyramides de charbon de terre ou de coke en ignition, à la chaleur lourde et malsaine.

Savez-vous qu'on asphyxie là-dedans, mes chères lectrices ? Voyons, regardez-moi donc un peu vos enfants. Dans cet air irrespirable ils pâlissent, s'étiolent et s'anémient, ils perdent l'appétit et le sommeil. Si vous voulez suivre ce régime, jolies frileuses que vous êtes, au moins ayez dans votre appartement une chambre pour vos enfants, une chambre mal meublée, sans tentures, sans cheminée, mais large, où il puissent s'ébattre quand le mauvais temps leur interdit de sortir.

Ce sera leur chambre à eux ; ils pourront s'ils leur plaît, y faire du tapage, y jouer au soldat ou à la madame, sans qu'ils soient exposés à entendre une

voix importune leur crier : " Mais tais-toi donc, avec ton tapage tu nous casses la tête ! "

Dr CARADEC, in *L'Hygiène Pratique*.

## LA PROPRETÉ DE D'INDIVIDU ET DE LA MAISON.

(SUITE.)

### CHAPITRE II.

*La propreté Individuelle aux divers Ages, dans les deux Sexes, dans les diverses parties du Corps.*

Un chapitre qui porte un titre semblable pourrait s'étendre à l'infini. Nous nous bornerons à en esquisser les lignes principales.

Deux fois par jour l'homme doit lotionner son visage, ses mains et ses pieds, ainsi que sa région ano-génitale. Ces lotions se feront le matin au lever et le soir au coucher. Théoriquement, l'eau chaude est meilleure pour la propreté, parce qu'elle dissout mieux les corps gras et les impuretés du tégument externe, et nettoie, en un mot, mieux que l'eau froide. Mais le lavage à l'eau froide est indispensable, pour endurcir contre les variations atmosphériques les parties de la surface cutanée qui sont habituellement exposées à l'air. L'aspersion ou l'affusion, dans ce cas, en donnant à l'eau un mouvement qui lui permet d'entraîner les impuretés de la peau, doit être conseillée ; avec l'habitude, on peut utiliser ainsi une quantité d'eau même limitée, dans une opération rapide et économique.

Pour les ablutions, le *savon* devient un auxiliaire des plus utiles. Instrument par excellence de la propreté, il déterge la peau en l'assouplissant, et en émulsionnant les particules graisseuses qui le

souillent. Le savon dit *de Marseille* est préférable au savon noir, qui mousse difficilement. Il faut avoir soin d'éviter, pour la peau fine du visage, les savons mous ou noirs, qui sont à base de potasse et dans lesquels l'alcali, toujours en excès, joue un rôle irritant qui peut causer au tégument externe des inflammations et des gerçures, parfois même des éruptions durables.

Toutes les semaines, ou au moins tous les quinze jours, l'hygiène commande un bain général de nettoyage ou de propreté, bain tiède entre 28 et 32o centigrades. Le bain, préconisé par tous les législateurs, est indispensable à la santé : " J'abandonnerais l'exercice de la médecine, a écrit justement Percy, si l'on m'interdisait l'usage du bain. " Cependant le bain n'est pas encore (il s'en faut) entré dans nos mœurs. On trouve souvent, surtout dans le midi de la France, des ouvriers ou des agriculteurs plongés encore dans leur crasse originelle, " patine de malpropreté " (Munaret). Il serait temps, croyons-nous, de songer à imiter les Romains en créant des thermes publics, ou tout au moins en subventionnant certains baigneurs. Les bains à bon marché constituent, pour les classes pauvres et laborieuses, une institution nécessaire ; et les services que M. Dollfus a rendus aux ouvriers de Mulhouse, en créant les bains à deux sous, ont plus fait pour la question sociale que toutes les déclamations des politiciens.

L'action du bain réside dans le nettoyage de la peau, dont l'épiderme, imbibé et ramolli, se détache, entraînant dans sa chute les souillures dont il est revêtu. Nous ne saurions parler ici des bains composés, de mer, sulfureux, etc. Cependant, mentionnons le bain *alcalin*, très utile pour décrasser certains épidermes gras ; les bains de *son*, d'*amidon*, de *gêla-*

*tine*, qui assouplissent en le détergeant le tégument externe. Le bain froid ne contribue qu'imparfaitement à la propreté cutanée, à moins qu'il ne soit pris fréquemment, ou aidé de frictions savonneuses.

\*\*\*

Avant d'étudier la propreté aux divers âges, il est bon d'insister sur les divers points du corps qui doivent être l'objet des soins spéciaux. Encore une fois, nous ne pouvons nous étendre longuement sur ces détails, sous peine d'augmenter les limites de ce petit traité.

Tous les huit jours, il faut prendre un bain de *pieds*, sans préjudice des lotions quotidiennes, qui, pour les marcheurs, seront faites à l'eau alcoolisée. Ceux-ci devront, en outre, couper leur ongles en carré, changer souvent leurs bas et leurs chaussures, soigner leurs callosités, etc.

Les *mains* seront lavées, toutes les fois qu'il sera nécessaire (mais plutôt lorsqu'on rentre que lorsqu'on sort). On emploiera, pour ces lavages, de l'eau et du savon de bonne qualité, qui ne sera ni rance ni alcalin. Fréquemment, on nettoiera les ongles des mains avec un cure-ongle en os (et non en acier, parce que l'acier fait des raies où s'accumulent les matières grasses et les poussières); après avoir fait usage du cure-ongle, on achèvera le nettoyage avec une brosse et du savon.

Les *lèvres*, dont la muqueuse délicate est facile à irriter, seront le siège de la propreté la plus minutieuse, notamment aux commissures, que l'on nettoiera après chaque repas.

Les soins des *dents* se résument ainsi : se rincer la bouche après chaque repas ; — user du cure-dents en plume ou en bois, chaque fois que cela sera nécessaire ; — se brosser soigneusement matin et

soir les arcades dentaires, pour empêcher l'accumulation du tartre.

Toutes les anfractuosités du visage et du cou seront lavées matin et soir à l'eau froide avec un linge de toile ; on respirera chaque fois par le *nez* un peu d'eau fraîche ; les *oreilles* seront nettoyées avec une petite éponge et un peu d'huile fraîche pour empêcher l'accumulation du *cérumen* : ces soins sont surtout indispensables dans le jeune âge, à cause de l'abondance de la sécrétion cérumineuse.

Les objets servant à la toilette du *cuir chevelu* seront tenus très propres et soigneusement personnels ; on usera matin et soir du peigne et de la brosse ; on emploiera très modérément les pommades et les huiles. Le rasoir sera chauffé à 100 degrés dans la flamme d'une lampe à alcool, pour qu'il ne puisse être le véhicule de germes parasitaires.

Inutile de s'appesantir sur la propreté des parties génitales. Les sécrétions sébacées et autres dont ces organes sont le siège, devront être minutieusement abstrergées. La femme fera matin et soir une injection de propreté. Le mucus vaginal fermente facilement, surtout aux époques mensuelles, où la femme devra redoubler les soins de propreté les bains locaux, lotions vulvaires et injections vaginales. Il faut recommander surtout aux jeunes filles des soins hygiéniques fréquents : c'est le seul moyen de leur éviter le prurit qui entraîne si facilement aux habitudes solitaires. Malheureusement, les *meubles* spécialement dévolus à la propreté intime de la femme n'ont pas la largeur suffisante pour déterger convenablement une région par elle-même assez anfractueuse.....

\*\*\*

*La propreté chez le nouveau-né et le nourrisson.* —

A sa naissance, l'enfant sera frictionné avec un peu de beurre frais, ou mieux avec un jaune d'œuf; puis mis dans un bain tiède savonneux qui dissoudra doucement l'enduit sébacé dont il est revêtu. L'enfant sera emmaillotté, puis placé dans un berceau garni d'une petite paillasse que l'on remplacera souvent. Les langes de l'enfant seront changés et nettoyés chaque fois qu'ils seront souillés. Toutes les fois que l'enfant aura sali sa couche, on devra le laver, l'essuyer, le poudrer, et le mettre dans du linge propre.

Les nourrissons ont d'autant plus besoin de la propreté scrupuleuse épidermoïdale est chez eux plus active, de plus, leur peau, fréquemment salie par des déjections plus ou moins acides, s'enflamme aisément. Tous les jours, le nouveau-né sera lotionné rapidement avec de l'eau dégourdie et légèrement savonneuse, principalement dans la région de l'anus et des organes génitaux. De plus, on lui donnera trois fois par semaine un grand bain tiède de dix minutes.

La tête du nouveau-né est le siège d'une sécrétion noirâtre, qu'il faut nettoyer chaque jour avec une brosse et de l'eau tiède savonneuse; c'est le seul moyen de lui éviter des "gourmes", des manifestations herpétiques graves. L'œil du nouveau-né, très sujet aux irritations et à la purulence, sera l'objet d'une constante surveillance au point de vue de la propreté.

En un mot, le nourrisson et tout ce qui l'entoure (langes, lit, biberon, chambre, etc.) seront tenus très propres.

\* \* \*

Nous serons bref en ce qui concerne la seconde enfance, pour ne pas répéter (comme dans l'hygiène du nouveau-né)

ce que la Société française d'hygiène a si magistralement exposé dans deux publications connues (1).

Nous insisterons seulement sur un point: la propreté est l'indispensable condition de la chasteté. L'onanisme est souvent produit, surtout chez les petites filles, par la malpropreté de la région ano-génitale (ou par des petits verres nommés *oxyures*) engendrant des démangeaisons insupportables, et provoquant par cela même des attouchements dangereux.

\* \* \*

" Nous vieillissons surtout par la peau," a écrit le professeur Bouchardat. Conclusion: le vieillard doit veiller soigneusement à l'entretien de son tégument externe. La propreté n'est pas uniquement, comme l'a dit Mme Necker, la *toilette* de la vieillesse, elle en est aussi la *santé*: non seulement la santé générale, c'est-à-dire celle qui résulte de l'équilibre fonctionnelle, de la souplesse des organes, de la composition normale des humeurs; mais encore la *santé locale* de la peau elle-même. Tout vieillard qui n'entretient pas, par des lotions et des bains, l'extrême propreté dans son revêtement épidermique, s'expose à une pénible et dangereuse affection, le *prurigo senilis*.

Le linge et les vêtements des vieillards seront l'objet de soins minutieux que nous allons exposer tout à l'heure en général, nous bornant à rappeler, pour ceux qui sont au versant occidentale de la vie, la belle et profonde pensée de notre J.-J. Joubert: " Il y a, dans les vêtements propres et frais, une sorte de jeunesse, dont la vieillesse doit s'entourer."

(1) *L'hygiène de la première Enfance*. 6e édition, 1883.

*L'hygiène de la deuxième Enfance*, 1882.

## CHAPITRE III.

*La propreté du vêtement et du lit.*

La propreté du vêtement, " ce logement intime ", est non moins importante que celle de la maison, et elle est la condition *sine quâ non* de la propreté cutanée. D'autre part, il est démontré, par des observations trop certaines, que le linge et les habits sont les fréquents véhicules des miasmes morbides, Et par linge, nous ne saurions entendre seulement le linge de corps (chemise, mouchoir etc.) ; il faut y comprendre également le linge du lit, celui de la toilette, celui de la table, celui de la cuisine. Aussi souvent qu'il sera souillé, il devra être livré au lavage, et immédiatement remplacé (dans les usages respectifs que nous venons d'énumérer), par du linge rigoureusement propre.

Les sociétés anciennes. Grecs, Romains), malgré le degré avancé de civilisation qu'elles atteignirent, ignorèrent toujours l'importance hygiénique du linge de corps. C'est ce qui nous explique pourquoi elles avaient besoin de suppléer à son absence en usant journellement de bains généraux : sans ces bains, les peuples anciens n'auraient pu, surtout dans leurs climats chauds, conserver l'équilibre de leur santé. Au moyen âge, où l'on supprima l'usage des pratiques balnéaires réputées immorales et dignes des païens, l'on ne porta point, pour cela, davantage de linge que les anciens. Aussi vit-on sévir d'épouvantables épidémies d'affections cutanées, aujourd'hui disparues, mais dont la description, relatée par les auteurs du temps, stupéfie aujourd'hui l'imagination des médecins : gale, lèpre, teigne, syphilis cutanée..., tous ces grands fléaux du moyen âge, entretenus par la saleté et transportés par les guerres, eurent pour prin-

cipal facteur le mépris absolu de l'hygiène individuelle,

Les vêtements que nous portons doivent être, tous les jours, soigneusement brossés et débarrassés de leurs souillures. De temps à autre, il serait bon de les désinfecter à fond, dans la chaleur à 100° d'une étuve sèche, ou dans les purifiantes vapeurs d'acide sulfureux. Combien de maladies contagieuses n'éloignerait-on pas, si l'on écoutait ce que la science enseigne à cet égard ! Dans les camps, fréquemment l'administration militaire évita le typhus et enraya des épidémies menaçantes, en ordonnant la complète désinfection des uniformes et hardes des soldats, et en recommandant à ceux-ci la propreté la plus scrupuleuse dans leur équipement.

Les vêtements doivent, en tous cas, être, le plus souvent possible, battus, lavés, brossés, exposés à l'air ; et, bien plus fréquemment qu'on ne le fait, remplacés momentanément par des vêtements de rechange : cette précaution est aussi nécessaire et aussi vraie pour la blouse du travailleur que pour la redingote du bourgeois.

Le linge de corps doit être changé fréquemment : la chemise, trois ou quatre fois par semaine ; le caleçon, une ou deux fois ; les bas et chaussettes tous les jours ou tous les deux jours ; on se guidera, d'ailleurs, sur les considérations de saison, de profession et de fonctionnement variable de la peau. Il faut absolument avoir une chemise de nuit et une de jour, et ne jamais conserver pendant la nuit le linge de la journée. Le gilet de flanelle, que l'on doit quitter la nuit, est une pièce du linge de corps que l'on renouvelle trop rarement en général : il faut considérer que la laine s'infecte beaucoup plus vite que le coton ou la

toile : ce qui rend bien plus nuisible qu'utile le gilet de flanelle, lorsqu'ils n'est pas lavés et renouvelé à chaque instant.

On doit posséder au moins deux sortes de coiffures et deux paires de chaussures, pour pouvoir entretenir selon les exigences de la propreté, ces pièces accessoires du vêtement, qui s'appliquent directement sur certaines parties du corps.

Le *mouchoir* est une pièce de tissu en lin ou en chanvre, assouplie par le lavage, et dont l'introduction dans nos mœurs est de date récente, puisque nous la devons au tabac ! Il importe de renouveler très souvent le mouchoir, et de livrer au lavage cette pièce d'habillement, toutes les fois qu'elle est d'une propreté douteuse. Le mouchoir est un propagateur efficace des miasmes : il existe dans la science de multiples observations de fièvres graves, d'ophtalmies purulentes, de maladies virulentes et contagieuses (syphilis), communiquées par son dangereux intermédiaire.

\* \* \*

Nous devons dire enfin quelques mots de la *propreté du lit*, qui n'est, on le sait, que le "vêtement de l'homme qui dort" et aussi de l'homme malade. Le lit doit être l'objet de soins particuliers. Le lit de fer et le sommier métallique élastique offrent, au point de vue de l'hygiène, d'inappréciables avantages : faciles à nettoyer et à ventiler, chaque jour ils n'offrent pas, comme les bois et pailles, un nid tout préparé aux punaises, un asile sûr aux poussières et aux miasmes.

Pour la même raison, le lit n'aura pas de rideaux. Le *matelas*, de crin, sera exposé quelque temps à l'air avant de faire le lit ; tous les ans, il sera rebattu avec soin et sa toile sera lessivée. La réfection des matelas doit être faite avec

bien plus de soin qu'on en apporte d'ordinaire : il faudra, après avoir cardé la laine, la maintenir plusieurs jours exposée au grand air, et ne pas oublier, avant le cardage, de la battre consciencieusement à la baguette.

Les *draps* du lit seront en toile, et livrés au blanchissage tous les quinze jours en été, tous les mois en hiver. Les traversins, oreillers de crin et de plume, édredons et couvertures, réclament un entretien, une aération et une réfection constantes. La propreté régnera ainsi dans toutes les parties du lit. Tous les jours ses divers pièces seront, une heure au moins exposées à des courants d'air : puis le lit sera refait, avant le balayage du plancher.

#### CHAPITRE IV.

##### *La propreté de l'habitation en général — et de la ville.*

La malpropreté des logements constitue une des causes tangibles des épidémies. Rien de plus nuisible à la vie que ces habitations insalubres, ces taudis méphitiques, récemment décrits par Marjolin, où le sol, dégradé, est jonché d'ordures et de débris de toute sorte ; où l'eau fait défaut ; où règnent partout, avec la malpropreté, la misère et la mort.

L'hygiène de la maison est l'indispensable facteur de l'hygiène de la ville : faire pénétrer dans l'habitation la propreté constante, voilà le seul moyen d'atténuer les causes d'infection des cités populaires. A force de propreté, les Hollandais ont rendu leur pays, insalubre par excellence, fort peu accessible aux épidémies. Pendant ce temps nous voyons à Rome le quartier des Juifs, et, à San-Francisco, le quartier chinois, tous deux remarquables par une légendaire

saleté, devenir à tout instant les points de départ des épidémies les plus meurtrières.

A un point de vue plus élevé, la propreté du logis s'élève à la hauteur d'une véritable importance sociale. On se porte mieux et l'on se plaît davantage dans un logement bien entretenu. L'amour du foyer, qui joue dans ce qu'on nomme la "question sociale" un rôle incontestable, devient donc ainsi le corollaire direct de la propreté.

Pour obtenir cette hygiène tant désirable de l'habitation, ce qu'il faut surtout, c'est de l'eau, de l'eau en abondance, et facile à évacuer (lorsqu'elle est sale), par une communication directe avec les égouts : ceux-ci devront recevoir facilement les eaux de pluie, les eaux industrielles, les eaux ménagères ; et de leur bonne installation dépendra l'hygiène des maisons et des agglomérations urbaines.

L'ordonnance de police du 23 septembre 1853 "sur les logements insalubres" prescrit de tenir la maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté. Les cabinets d'aisance seront disposés et ventilés selon certaines règles d'architecture ; le sol sera imperméable et proprement entretenu. Pour empêcher les habitations de tuer tant d'individus et d'irradier autour d'eux tant de ferments morbides, il faut entretenir également les éviers et les cours intérieures ; partout établir le système des fosses mobiles ; blanchir tous les ans à la chaux les murs des souterrains, des cuisines et des cours ; éloigner des maisons tout ce qui est susceptible de décomposition (déchets culinaires, os, légumes, etc.) A l'intérieur des pièces habitées, vernir les murs à l'huile, cirer les planchers ; balayer avec soin toutes les parties de l'habitation ; éviter d'épousseter

les plafonds et les meubles, mais les frotter avec un chiffon humide et les essuyer ; remplacer partout les tapisseries par des peintures à l'huile ; reblanchir souvent les plafonds ; laver souvent les carrelages et nettoyer les murs ; entretenir limpides les vitres des croisées ; battre quotidiennement les tapis, rideaux et nattes. Il faut essuyer et nettoyer de préférence les angles et les coins des chambres, les aspérités et moulures des murs, des meubles et des plafonds : c'est dans les anfractuosités que séjourne de préférence les poussières miasmatiques.

Les latrines, partout construites à l'anglaise, seront bien aérées et tenues minutieusement propres : on évitera la stagnation des urines, eaux ménagères et immondices, que l'on désinfectera par le sulfate de fer ; on évitera également l'accumulation du linge sale, qui sera donné à blanchir au fur et à mesure.

Insistons sur la nécessité de *balayer* souvent les cours, corridors et passages : il faut gratter et laver tout ceux qui résiste au balai ; dans les water-closets, plombs, ruisseaux, rigoles et gargouilles, nettoyer avec soin les sièges, cuvettes, réservoirs et canaux, avec de l'eau mêlée d'eau de javelle (on évitera, bien entendu, de verser les urines dans les plombs d'eaux ménagères). Enfin il faut tous les jours réunir et nettoyer les débris alimentaires et les résidus quotidiens de la cuisine : on les jettera dans des seaux, qui les déverseront ensuite au tombereau ou à l'égout.

Tels sont, en quelques lignes très courtes, les soins de propreté que réclame la maison. Nous voyons que certaines de ses parties sont plus sujettes à la malpropreté. Ce sont celles-là qu'il faut surtout activement surveiller. Le

maître de maison veillera à la propreté de la *cuisine*, dans son local et dans ses ustensiles, dans ses tables, fourneaux, buffets et garde-manger ; il exigera que les sallières, huiliers, plats creux renfermant des substances alimentaires, etc., soient recouvert soigneusement, et tenus ainsi à l'abri des causes de souillure extérieures.

Outre l'hygiène du lit, dont nous avons dit quelques mots dans le précédent chapitre, la *chambre à coucher* sera maintenue minutieusement propre. Elle renfermera peu de meubles, et le moins possible de glace et de tableaux, qui sont nids de poussière et réceptacles de saleté. Le cabinet de toilette recevra les insalubrités (urines, eaux de savon et de lavage) dans des seaux inodores à cuvette, souvent vidés et rincés, et que l'on désinfectera aisément par le permanganate de potasse. Le linge et les objets salis ne stationneront en aucun cas, accumulés, comme on le voit trop souvent, dans des malles, et des armoires. Ils seront mis à sécher, et livrés, aussitôt que possible, à la lessive. Le vase et la table de nuit seront minutieusement nettoyés, désinfectés et aérés tous les matins ; ces meubles ne devront servir, en aucun cas, pendant la journée, à leur usage habituel.

C'est principalement dans les endroits où vivent des malades (et dans les hôpitaux par dessus tout) que devra régner la propreté parfaite et exquise du logement ; sans elle, les germes morbides revêtiront fatalement la plus énergique activité. C'est surtout dans les chambres des malades et des accouchées que l'on devra changer et laver souvent les linges, tenir tous les objets propres et rigoureusement personnels ; enlever et désinfecter rapidement les déjections.

\* \* \*

*L'hygiène urbaine* consiste, avons nous dit, principalement dans la propreté de la maison. Il faut naturellement y joindre la propreté des voies de communication ; cette propreté s'obtient par l'enlèvement quotidien des boues, ordures et immondices, et l'écoulement régulier dans des égouts multipliés et à pente suffisante, de toutes les eaux domestiques et industrielles. Le pavage, l'asphaltage, et le macadamisage faciliteront puissamment les soins incessants de balayage et d'arrosage que nécessitent les grands centres.

Résumons ici, d'après Chevalier, notre très regretté Président, les conditions indispensables à la propreté d'une grande ville :

1o. Point de dépôts ni de projections d'immondices sur la voie publique : car ils ne tardent pas à s'y disséminer et à produire de la boue.

2o. Conservation des immondices dans la maison jusqu'à ce que passent les voitures destinées à les enlever. Les voitures, peu élevées, jamais surchargées pour ne pas répandre leur trop-plein, seront affectées à certains quartiers et y circuleront à des heures fixes où elle recevront immédiatement les ordures des maisons.

3o Ecoulement direct à l'égout des eaux ménagères.

4o. Placement d'urinoires sur la voie publique, en grand nombre et construits avec soin.

5o Etablissements de latrines publiques en proportion suffisante, disposées et surveillées de manière à ce qu'elles ne se convertissent pas en cloaques.

J. B. RESTHER,  
35 années d'expérience.  
J. Z. RESTHER,

} Architectes, Evaluateurs, etc.

J. EMILE VANIER,  
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-  
vincial, ancien Elève de l'Ecole  
Polytechnique. Directeur du Bu-  
reau des arpenteurs

# RESTHER, RESTHER & VANIER

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHTECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8: NO. 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

**Brevets d'invention, Marques de Commerce**  
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

---

## ◀ T. CODERRE ▶

PHARMACIEN

**NOS. 87 ET 89 RUE ST ANTOINE,**  
**MONTREAL.**

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de  
toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et  
strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement  
remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en  
dehors de la ville, seront emballées et livrées aux agents d'Ex-  
press ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceu-  
tiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.



## LA MAISON BARRÉ

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 600<sup>e</sup>, avait un pourcentage d'alcool de 12.2, une acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 600<sup>e</sup>, avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 600<sup>e</sup>, avait une richesse de 16.8 p.0/0 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER

Exposition d'Ottawa, 1884 — 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme; une médaille l'argent, une médaille de bronze. (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix — Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886 — Un second prix et deux diplômes.